

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 42 (1980)
Heft: 11

Rubrik: Comptoir Suisse : Lausanne

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMPTOIR SUISSE, Lausanne

Des expositions spéciales... pourquoi?

Depuis quelques années déjà, la Foire nationale accueille et favorise les présentations spéciales ou les expositions thématiques sur des sujets d'actualité. Cet automne, pour le 61e Comptoir Suisse qui se déroulera du 13 au 28 septembre, une quinzaine de thèmes sélectionnés permettront au nombreux public de la foire de s'informer et de comparer. Il est un fait aujourd'hui que le visiteur d'un salon, d'une foire ou d'une exposition, ne vient pas seulement pour acheter. Ce qu'il apprécie et ce qui du même coup justifie l'existence de telles manifestations, c'est la possibilité qui lui est offerte de se renseigner sur un domaine qui l'intéresse plus particulièrement et surtout l'occasion de confronter des produits et des marques, voire des prix.

Parmi la quinzaine d'expositions spéciales, prévues dans le cadre du 61e Comptoir Suisse, il est un sujet qui reflète bien un problème actuel, celui de l'énergie. Quatre stands traiteront ce thème sous différents aspects. «Les énergies d'aujourd'hui et de demain», un secteur collectif groupant une dizaine de maisons présentera une synthèse des solutions de l'heure dans le domaine de l'utilisation de l'énergie solaire. Dans le même contexte, un symposium romand abordera la question de l'électricité solaire avec la participation d'éménents spécialistes. Dans un domaine différent, «Pro Renova», qui participe pour la première fois à la Foire nationale, démontrera l'importance de l'entretien et de la rénovation des bâtiments plus ou moins anciens et prodiguerà informations et conseils aux visiteurs intéressés. Un séminaire consacré à une méthode d'évaluation rapide du coût de la construction ne manquera pas de retenir l'attention du spécialiste, du propriétaire ou tout simplement du curieux. Le stand de l'OFEL traitera de «La sécurité électrique chez vous» et rap-

Liste des présentations spéciales et expositions thématiques

	emplacement dans la foire
Energies d'aujourd'hui et de demain	halle 1
Pro Renova	halle 1
Lignum – «Le bois symbole de la maison suisse»	halle 2
Salon d'automne de l'horlogerie	hall central
Art et raffinement de l'aménagement d'intérieur	foyer théâtre / halle 4
PTT – «Votre partenaire en tout temps»	halle 7A
L'élevage des bovidés dans le tiers monde – DDA	grande-avenue
OFEL – «La sécurité électrique chez vous»	cour d'honneur
Cour d'honneur de l'agriculture suisse	halle 13
Régie fédérale des alcools – «La faim» – «Une chaumière, un cœur» – «Un esprit très particulier»	halle 13/17
Promotion de la viande – «gastronomie ou régime, mangez de la viande»	halle 13
Vigne et vin	halle 17
Pro Radio Télévision – «Les ultra-courtes»	halle 18
Radio Suisse SA – «Liaison avec le monde entier»	halle 18
Grande horloge genevoise – jardins	cour d'honneur/ jardins
Société suisse d'assurance contre la grêle	entrée princip.
Hôtes d'honneur:	
La République d'Irak	Pavillon 24
La Fédération de Malaisie	Pavillon 8
Hôte d'honneur national:	
République et canton de Genève	halle 2
Les traditionnels marchés-concours: halles rurales	
Poules, oies, canards, pintades, faisans, lapins	13–14 sept.
Vaches laitières	13–18 sept.
Journées du chien – 1500 sujets de 140 races	20–21 sept.
Poulains, pouliches	22–24 sept.
Brebis, chèvres, porcs, poneys	25–28 sept.

pellera quelques préceptes essentiels relatifs à l'utilisation de cette énergie active et puissante. Quant à l'Association suisse de l'industrie gazière, outre une présenta-

tion complète des nouveautés de son secteur d'activité, elle organisera une réunion économique sur le thème de «L'énergie dans son contexte politique».

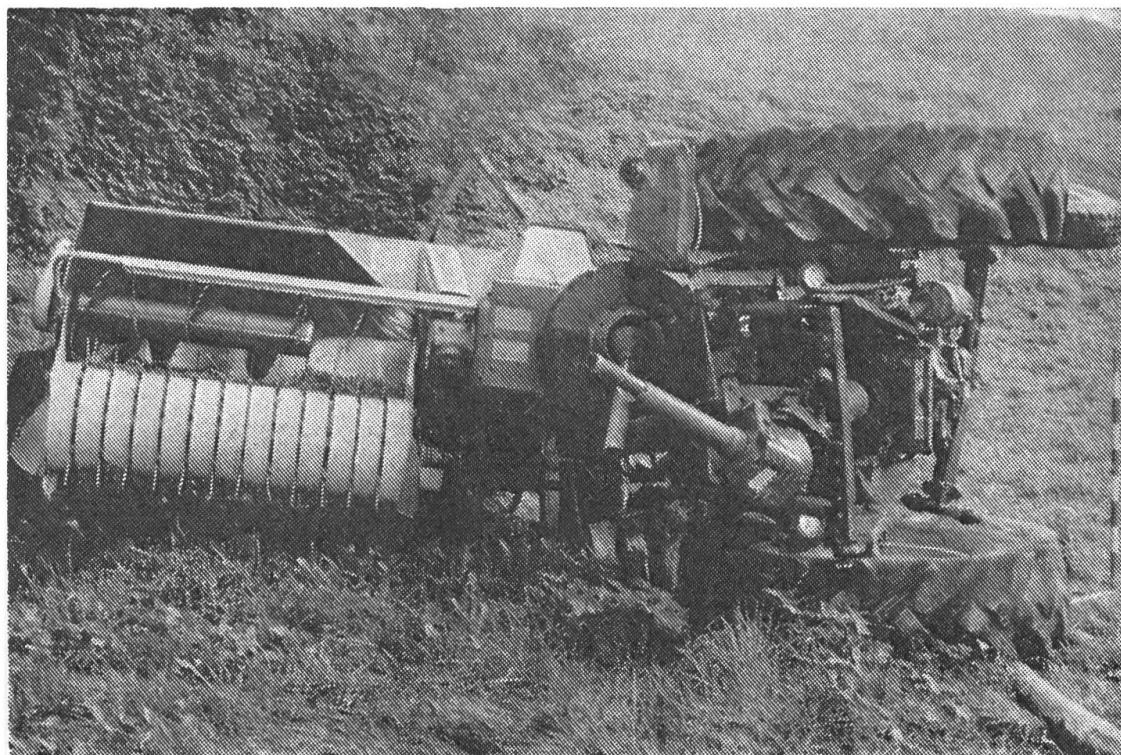
Peut-on se passer de systèmes de freinage pour remorques de travail agricoles ?

J. Hefti, SPAA, Brougg

On désigne par le terme de remorque de travail agricole toute remorque équipée d'une machine ou d'un outil porté tels que des récolteuses totales pour pommes de terre ou betteraves sucrières, des presses-ramasseuses pour foin ou paille, des autochargeuses, des citernes à pression pour lisier, des grues et épandeurs de fumier, etc. Jusqu'à tout récemment, l'OCE (art. 72, al. 4) prescrivait au moins un frein de stationnement pour des remorques de ce genre accusant un poids total supérieur à 1500 kg. Cette disposition a été supprimée

vers la fin de 1978 pour les remorques de travail monoaxes détachées qui ne pourraient pas se mettre en mouvement d'elles-mêmes sous l'effet de leur propre poids sur une pente de 16%.

On se rend compte une fois de plus que, sous le rapport du freinage de remorques, l'OCE se limite à sauvegarder uniquement la sécurité de la circulation routière en exigeant qu'une remorque séparée de sa machine de traction soit immobilisée efficacement. C'est sans doute le cas pour des remorques de travail dépourvues de frein tel-



Toute mise en œuvre dans une région accidentée, ou desservie par des routes dangereuses, de presses-ramasseuses ou de grues de chargement dépourvues d'un système de freinage actionné depuis le siège du conducteur est inexcusable.